

# Commune de Bas-Intyamou



## LES CHRONIQUES DE BAS-INTYAMON

Convocation à l'assemblée communale  
ordinaire du 28 novembre 2017



Les citoyennes et citoyens, contribuables de la commune de Bas-Intyamou, sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**mardi 28 novembre 2017 à 20H00**  
**à la salle – 1<sup>er</sup> étage – ancienne école – Villars-sous-Mont**

**Tractanda :**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale du 9 mai 2017(il ne sera pas lu)
2. Budgets 2018 (ils ne seront pas lus)
  - 2.1 de fonctionnement
  - 2.2 des investissements :
    - 2.2.1 Service du feu régional – acquisition d'un camion tonne-pompe
    - 2.2.2 Service du feu régional – acquisition bus de transport des sapeurs-pompiers
    - 2.2.3 Réfection de la jonction Route cantonale – Chemin des Loyettes – Villars-sous-Mont
    - 2.2.4 Revêtement bitumineux du sentier piétonnier Villars-sous-Mont
    - 2.2.5 Acquisition d'une brosse pour l'entretien des routes et places
    - 2.2.6 Aménagement de la déchetterie d'Enney
    - 2.2.7 Réfection de la passerelle de la Route Estavannens
    - 2.2.8 Rénovation de chalets d'alpage
  - 2.3 Rapport de la Commission financière
  - 2.4 Vote des budgets de fonctionnement et des investissements
3. Présentation de la planification financière 2018– 2022
4. Divers

Les documents soumis à l'assemblée communale peuvent être consultés au Secrétariat communal, durant les heures d'ouverture (selon art. 3 et 13 du règlement d'exécution de la loi sur les communes).Le procès-verbal de l'assemblée communale est publié sur le site [www.bas-intyamou.ch](http://www.bas-intyamou.ch).

Le Conseil communal

## ***Budget de fonctionnement***

Le budget de fonctionnement comprend l'ensemble des charges et des produits, y compris les amortissements des dettes.

Il se résume ainsi :

Total des charges	CHF	6'927'300.00
Total des produits	CHF	6'915'024.00
Excédent de charge	CHF	12'276.00

Les chapitres vous sont détaillés ci-après, avec des explications utiles :

### **0 Administration :**

Le budget 2018, pour l'ensemble de ce dicastère, est plus conséquent car il a été compté la création d'un poste à temps partiel à l'administration et l'engagement d'un apprenti à la forêt.

### **1 Ordre public :**

Le budget 2018 de ce dicastère est légèrement supérieur aux comptes 2016 ainsi qu'au budget 2017. Ceci est principalement dû à une augmentation de notre participation aux frais de tutelles.

### **2 Enseignement et formation :**

Dès 2018, les frais de transports scolaires sont entièrement pris en charge par les communes. De plus, les frais de fonctionnement du nouveau Cycle d'orientation de Riaz ont été introduits pour les 4 derniers mois de l'année.

### **3 Culture et loisirs :**

Ce dicastère n'appelle aucune remarque particulière pour le budget 2018.

### **4 Santé :**

Ce dicastère enregistre un substantiel recul des charges liées par rapport au budget 2017, ceci grâce à la mise en réseau cantonal des homes pour personnes âgées.

### **5 Affaires sociales :**

Ce dicastère est essentiellement composé de charges imposées par le canton, charges qui sont en très légère augmentation.

## **6 Transports et communications :**

Le budget 2018 a été adapté au résultat effectif des comptes 2016.

## **7 Protection et aménagement de l'environnement :**

Ce chapitre inclut les postes liés à l'eau, à l'épuration et à la gestion des déchets qui doivent s'autofinancer par la perception de taxes. Ce principe est inscrit dans les règlements communaux.

A relever que depuis 2016 (et rétroactivement à 2011), les postes d'approvisionnement en eau et d'ordures ménagères sont soumis à TVA. Les montants du budget sont donc dorénavant comptés hors TVA ceci sur le même principe que le dicastère de l'épuration des eaux soumis, quant à lui, depuis plusieurs années déjà à la TVA.

## **8 Economie :**

Le dicastère de la forêt laisse apparaître en déficit, l'amortissement obligatoire du nouveau tracteur (à raison de 2/3, le tiers restant étant affecté à l'édilité). Cette situation sera effective pour les 5 ans que dureront cet amortissement obligatoire.

## **9 Finances et impôts :**

Une renégociation d'anciens emprunts durant l'année 2017, ceci à des taux d'intérêt actuellement très avantageux, améliore de manière marquée ce poste. Les rentrées fiscales supplémentaires, principalement dues à l'augmentation de la population et des nouvelles contributions immobilières, participe du bon résultat du budget 2018.

## **En général :**

Une partie des investissements 2017 étant reportés sur 2018, les amortissements obligatoires y relatifs sont donc décalés et ne seront effectifs qu'en 2019, le plus grand projet concerné étant la réfection de l'Auberge de la Couronne.

Le budget 2018 boucle donc avec un excédent de charges très raisonnable. Dès 2019, il faudra compter avec la charge complète du Cycle d'orientation de Riaz ainsi que l'annuité d'investissement y relative. Interviendront également les amortissements obligatoires précités.

L'accalmie enregistrée pour 2018 ne sera probablement que de courte durée.

## Budget des investissements :

Total des charges	CHF	3'130'953.00
Total des produits	CHF	211'837.00

Excédent de charge	CHF	2'919'116.00
--------------------	-----	--------------

### Nouveaux investissements 2018

		Charges	Produits
1400.506.01	Camion-tonne pompe	180'038.00	
1400.506.01	Bus de transport des sapeurs-pompiers	45'010.00	
1400.661.00	Subvention tonne-pompe		72'015.00
1400.661.00	Subvention bus des pompiers		18'004.00
6200.501.08	Villars-sous-Mont – Loyettes – revêtement	14'310.00	
6200.501.09	Villars-sous-Mont – chemin piétonnier	5'832.00	
6200.506.00	Brosse Mulchy pour entretien des routes	12'500.00	
7000.610.00	Taxes de raccordement – eau potable		18'000.00
7100.610.00	Taxes de raccordement – épuration		47'378.00
7200.503.00	Aménagement déchetterie d'Enney	24'000.00	
7500.501.04	Réfection de la passerelle de la Routse	25'000.00	
7500.661.01	Subvention cantonale – endiguement Routse		16'750.00
9460.503.01	Rénovation de chalets d'alpage	154'000.00	
9460.661.01	Subventions cantonales		39'690.00
	<b>Totaux</b>	<b>460'690.00</b>	<b>211'837.00</b>

- **Acquisition d'un camion tonne-pompe pour le service du feu régional :**  
but de la dépense : équiper les corps des sapeurs-pompiers d'un véhicule d'intervention – participation pour la commune de Bas-Intyamon

Montant	CHF	180'038.00
Subventions	CHF	72'015.00
Charge financière annuelle :		
Intérêts financiers	CHF	1'080.25
Amortissement 15% dès 2019	CHF	16'203.45

- **Acquisition d'un bus de transport pour le service du feu régional :**  
but de la dépense : équiper les corps des sapeurs-pompiers d'un véhicule de transport – participation pour la Commune de Bas-Intyamou

Montant	CHF	45'010.00
Subventions	CHF	18'004.00
Charge financière annuelle :		
Intérêts financiers	CHF	270.05
Amortissement 15% dès 2019	CHF	4'050.90

- **Réfection du revêtement sur la place des Loyettes – Villars-sous-Mont :**  
but de la dépense : refaire le revêtement bitumineux sur la place au fond du quartier des Loyettes à Villars-sous-Mont

Montant	CHF	14'310.00
Charge financière annuelle :		
Intérêts financiers	CHF	143.10
Amortissement 10% dès 2019	CHF	1'431.00

- **Aménagement d'un chemin piétonnier à Villars-sous-Mont :**  
but de la dépense : pose d'un revêtement bitumineux sur le sentier de liaison de la Route de la Farvadze – Route cantonale – Villars-sous-Mont

Montant	CHF	5'832.00
Charge financière annuelle :		
Intérêts financiers	CHF	58.30
Amortissement 10% dès 2019	CHF	583.20

- **Acquisition d'une brosse pour l'entretien des routes :**  
but de la dépense : équiper le service de l'édilité d'une machine pour l'entretien des routes communales

Montant	CHF	12'500.00
Charge financière annuelle :		
Intérêts financiers	CHF	125.00
Amortissement 10% dès 2019	CHF	1'250.00

- **Aménagement de la déchetterie d'Enney :**  
but de la dépense : créer une place pour le stockage et le traitement des branches à la déchetterie d'Enney

Montant CHF 24'000.00  
Financement : liquidités

- **Réfection de la passerelle de la Routse – Estavannens :**  
but de la dépense : aménager les berges du ruisseau en vue de la construction d'une nouvelle passerelle à Estavannens

Montant CHF 25'000.00  
Subventions CHF 16'750.00  
Financement : liquidités

- **Rénovation de chalets d'alpage :**  
but de la dépense : rénover les chalets d'alpage

Montant CHF 154'000.00  
Subventions CHF 39'690.00  
Charge financière annuelle :  
Intérêts financiers CHF 1'143.10  
Amortissement 3% dès 2019 CHF 3'429.30

Les investissements 2018 seront financés par un emprunt bancaire de CHF 281'000.00.

### Report des investissements 2017

		Charges	Produits
7000.501.00	Remplacement UV Frassettes	86'700.00	
7000.401.00	Remplacement chambre de liaison Les Auges	89'000.00	
9460.503.00	Auberge de la Couronne	2'494'563.00	



**Récapitulation du budget de fonctionnement**

	<b>Budget 2018</b>		<b>Budget 2017</b>		<b>Comptes 2016</b>	
	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>	<b>Charges</b>	<b>Produits</b>
0 Administration	1'406'223.00	1'016'685.00	1'288'580.00	940'910.00	1'260'985.25	905'166.55
1 Ordre public	195'105.00	117'877.00	177'406.00	110'415.00	166'008.22	104'794.41
2 Enseignement et formation	1'735'458.00	89'200.00	1'603'259.00	47'500.00	1'489'801.26	44'358.05
3 Culte, culture et loisirs	105'892.00	300.00	106'396.00		94'694.00	10'351.45
4 Santé	474'576.00	15'000.00	560'666.00	17'000.00	519'814.65	16'120.75
5 Affaires sociales	589'407.00	5'000.00	573'804.00	5'000.00	623'769.50	36'807.25
6 Transports et communications	395'011.00	11'000.00	361'678.00	10'500.00	422'552.81	54'740.25
7 Protection et aménagement de l'environnement	649'042.00	594'473.00	681'208.00	613'700.00	686'992.75	741'908.25
8 Economie	669'774.00	573'600.00	617'867.00	557'800.00	613'289.85	547'470.80
9 Finances et impôts	706'812.00	4'491'889.00	735'195.00	4'362'906.00	1'110'627.04	4'547'191.05
<b>Totaux fonctionnement</b>	<b>6'927'300.00</b>	<b>6'915'024.00</b>	<b>6'706'059.00</b>	<b>6'665'731.00</b>	<b>6'988'535.33</b>	<b>7'008'908.81</b>
Excédents de charges/produits fonctionnement		12'276.00		40'328.00	20'373.48	

Récapitulation du budget d'investissement

	Budget 2018		Budget 2017		Comptes 2016	
	Charges	Produits	Charges	Produits	Charges	Produits
0 Administration						
1 Ordre public	225'048.00	90'019.00				
2 Enseignement et formation					39'144.65	
3 Culte, culture et loisirs						
4 Santé						
5 Affaires sociales						
6 Transports et communications	32'642.00		360'387.00		118'121.60	85'000.00
7 Protection et aménagement de l'environnement	224'700.00	82'128.00	230'260.00	181'262.00	180'953.95	216'688.80
8 Economie			160'000.00			
9 Finances et impôts	2'648'563.00	39'690.00	2'575'000.00	308'000.00	70'346.04	27'306.05
<b>Totaux investissements</b>	<b>3'130'953.00</b>	<b>211'837.00</b>	<b>3'325'647.00</b>	<b>489'262.00</b>	<b>408'566.24</b>	<b>328'994.85</b>
Excédents de charges/produits investissements		2'919'116.00		2'836'385.00		79'571.39



## HORAIRE

### DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE

Adresse postale	✉	Commune de Bas-Intyamon Route du Tôt 1, 1667 Enney
Téléphone	☎	026 921 81 00
Fax	☎	026 921 81 09
Web	🌐	<a href="http://www.bas-intyamon.ch">www.bas-intyamon.ch</a>
E-Mail	✉	<a href="mailto:commune@bas-intyamon.ch">commune@bas-intyamon.ch</a>

### HEURES D'OUVERTURE

	Matin	Après-midi
Lundi	FERME	14H00 – 17H30
Mardi	08H30 – 11H30	FERME
Mercredi	FERME	FERME
Jeudi	FERME	14H00 – 19H00
Vendredi	08H30 – 11H30	FERME